



Coordination des Fédérations
et Associations de Culture
et de Communication

Compte-rendu de la réunion des régions du 1^{er} juin 2018

Ordre du jour :

- Orientation stratégique de la COFAC en 2018
- Rôle des COFAC régionales
- Etat des lieux des COFAC existantes
- Témoignages des COFAC régionales (les actions 2017, légitimité au sein des instances, les difficultés rencontrées, les objectifs 2018...)
- Présentation du Mouvement associatif et de l'état de sa structuration en région ; Lien des COFAC en région avec le Mouvement associatif (Frédérique PFRUNDER, déléguée du Mouvement associatif)
- Travail en ateliers
Atelier 1 : Projets régionaux
Atelier 2 : Plaidoyer
- Point sur l'Université d'Eté d'Avignon

Il a été dressé une feuille de présence.

Sont présents : **FUSE** : Marie-Claire MARTEL, **FATP** : Alain LABROUCHE, **FFSAM** : Jean-Michel RAINGEARD, **COFAC AURA** : Gilles CHAMPION, **COFAC Ile-de-France** : Etienne GRUSS, **COFAC** : Eva CAMPS et Murielle LE GONNIDEC.

Situation des membres et point sur les activités des COFAC régionales.

COFAC AURA

Gilles Champion, président de la COFAC AURA, présente les actions et projets de sa région.

Gilles CHAMPION participe régulièrement aux assemblées générales des différentes fédérations au sein de la région.

Avec une troupe membre de la Fédération du théâtre amateur une convention a pu être établie avec la mairie de Vourles et l'ARAIRE, une association du secteur du patrimoine, pour organiser des visites patrimoniales destinées aux jeunes, ce qui a permis de déposer des demandes de subvention pour développer ce type d'action. Une subvention a été obtenue du département, la demande auprès de la Région est en attente, ainsi que celle demandée auprès la Direction régionale de la Jeunesse et sports.

Il faut préciser que ce ne sont pas des subventions obtenues par la COFAC AURA, mais que celle-ci a permis cette mise en relation et collaboration entre associations.

Ils ont souhaité s'investir dans la manifestation « Printemps des cimetières » qui propose chaque année au mois de mai des visites dans les cimetières, mais ils ont manqué de temps pour s'organiser. Il y a également un projet autour des Journées du patrimoine en septembre, et une possible collaboration avec le Groupement AURA des Amis de musées, pour proposer des animations dans les musées.

Jean-Michel RAINGEARD évoque la nouvelle opération du Ministère de la Culture « Le musée sort de ses murs » qui offre la possibilité à des musées d'être subventionnés pour l'organisation d'expositions en dehors du musée. La liste des dossiers sélectionnés pour 2018 sera transmise par la FFSAM à Gilles CHAMPION.

La COFAC AURA a également organisé avec les Amis de musée une visite de l'exposition « Los modernos » qui était présentée au Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Des liens se tissent donc petit à petit dans la région entre associations et fédérations des différents secteurs représentés au sein de la COFAC.

Des conseils d'administration sont organisés régulièrement dans des villes différentes, le prochain est prévu à Clermont-Ferrand.

FDVA

Un dossier de financement de 3500€ a été déposé auprès du FDVA (réponse en septembre).

Gilles CHAMPION évoque le souhait des membres d'une formation concernant les dossiers FDVA. Un module de formation pourrait ainsi être proposé aux bénévoles dès janvier 2019 pour les aider à remplir ce type de dossier un peu complexe.

Cette proposition est approuvée et pourrait être « montée » par la COFAC nationale.

COFACRIF

Un conseil d'administration a été organisé suite à la démission de quelques administrateurs. Jacques GUENEE reste Président et Etienne GRUSS est Secrétaire général.

Etienne GRUSS évoque la difficulté de mobiliser sur le sujet de la COFAC et de la spécificité Ile-de-France, qui n'est pas la région la plus facile à « fédérer ». Marie-Claire MARTEL soulève le problème des présidents, commun à toutes les fédérations, qui ne délèguent pas assez, ne participent pas par manque de temps, mais qui pourraient demander à être représentés dans les réunions des organisations comme la COFAC.

La COFACRIF poursuit l'édition de la *Lettre de la COFACRIF* en version papier, mais qui pourrait aussi être diffusée plus largement notamment en version électronique.

La baisse des subventions (moins de 1000€ en 2017) a de fait réduit les activités de la COFACRIF, notamment l'organisation des déjeuners-débats autour d'une personnalité de la culture qui permettait de réunir régulièrement les membres autour d'un sujet commun.

La COFACRIF est représentée au sein du Mouvement associatif Ile-de-France (MADIF), du CESER, de la commission d'attribution FRDVA à la Préfecture de Région, à la Commission consultative des services publics locaux de la Ville de Paris qui travaille sur la politique de la ville.

Un projet de rencontres avec la Belgique autour de la confrontation des expériences de représentants associatifs avec est en cours de réalisation : ces rencontres se dérouleraient successivement à Paris et à Bruxelles.

Une discussion est engagée sur la possibilité pour une association de devenir membre de la COFAC lorsqu'elle n'est pas membre d'une fédération. La COFAC peut-elle les accepter ?

Il faut que cette association soit vraiment représentative dans la région, et qu'elle ne puisse pas être membre d'une fédération qui n'existe pas au niveau régional.

Mouvement associatif

Frédérique PFRUNDER, déléguée du Mouvement associatif, présente en quelques mots la mission de cette organisation, à savoir porter les questions qui ont trait aux problématiques communes des associations selon leur secteur, d'où l'intérêt d'avoir le plus d'acteurs possibles représentant une diversité des secteurs.

Marie-Claire MARTEL évoque le problème des COFAC régionales qui n'ont pas de financement du ministère de tutelle pour régler la cotisation au Mouvement associatif en région. Gilles CHAMPION donne l'exemple de la COFAC AURA qui a des difficultés à régler la cotisation de 300€ demandée par le Mouvement associatif AURA. Frédérique PFRUNDER rappelle que les montants de cotisation sont fixés par les Mouvements associatifs régionaux.

Situation du Mouvement associatif dans la Région Grand Est : les trois structures existantes ne souhaitent pas fusionner, c'est davantage une « Union » des trois mouvements associatifs (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne).

Les prochaines COFAC régionales à créer sont les suivantes :

Hauts-de-France

Occitanie

PACA

Les deux ateliers de travail prévus initialement ont été fusionnés et l'après-midi de travail s'est recentrée sur le plaidoyer.

PLAIDOYER

Comment expliquer le rôle des COFAC régionales et démontrer leur légitimité comme interlocuteur des pouvoirs publics ? Un texte de présentation des COFAC régionales doit être travaillé, notamment grâce à ce qui existe déjà ; à ce propos Jany Rouger a écrit un texte pour présenter la COFAC régionale Nouvelle Aquitaine.

Marie-Claire MARTEL insiste sur le fait qu'il faudrait établir une cartographie de toutes les associations et fédérations dans les régions avec l'aide des contacts sur le terrain pour démontrer leur impact au niveau régional, leur légitimité et leur implantation sur tout le territoire. Il faut dans un premier temps expliquer qui sont les membres de la COFAC et ensuite montrer que la COFAC porte une parole collective sur le sujet culture de la région ; son rôle est aussi de donner un avis sur l'impact de la politique régionale sur le terrain, et de ce que ça produit au niveau du territoire.

Etienne GRUSS pense qu'il serait intéressant de comptabiliser les associations en zones sensibles. Marie-Claire MARTEL ajoute les associations qui sont en Zone de revitalisation rurale (ZRR) ainsi que les Quartiers prioritaires de la ville (QPV), parce qu'il y a des budgets spécifiques pour ces territoires.

On peut trouver ces zones sur le site du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), et il existe déjà une carte interactive des associations sur le site du Ministère Jeunesse et sports. On pourrait ainsi à partir de ces cartes savoir combien d'associations sont en ZRR ou QPV et montrer que la COFAC est légitime, représentative et peut parler à un ensemble varié d'interlocuteurs, et qu'elle s'adresse à différents publics.

La COFAC AURA propose de faire un dossier type sur les COFAC régionales qui pourrait servir de support à la création des futures COFAC en région et à leur présentation auprès des DRAC, département, région, préfet de région et préfecture. Ce dossier serait accessible sur l'intranet de la COFAC.

Il faudrait organiser un maillage du territoire avec une liste de contacts vers qui se tourner pour appuyer les associations sur différentes questions, notamment politiques.

Il est primordial d'organiser un réseau régional pour montrer aux politiques l'importance et la nécessité des COFAC régionales.

Point sur l'Université d'Eté en Avignon (15-18 juillet 2018)

Le 16 juillet au matin deux tables rondes sont organisées sur le thème de « la démocratie culturelle et enjeux du spectacle vivant », l'après-midi le thème de « la démocratie culturelle et enjeux du patrimoine ». La rencontre annuelle avec la FNCC le 17 juillet aura pour thème « La fabrique des projets culturels de territoire ». Dans le cadre des journées professionnelles de l'AnPad une table ronde est organisée : « Se former à l'art : à quoi ça sert ? ».